

# Documents diplomatiques suisses

## Volume 21

Le volume 21 (1<sup>er</sup> mars 1958-30 juin 1961) des Documents diplomatiques suisses clôt la période dite Petitpierre, du nom du chef du Département politique fédéral (DPF) qui a conduit la politique étrangère de la Suisse de février 1945 à fin juin 1961. Les années 1958-1961 connaissent en plus des crises frontales entre les deux blocs d'abord au sujet de Berlin, puis de Cuba, de grands bouleversements résultant de la décolonisation accélérée du continent africain. La guerre d'Algérie en constitue le chapitre le plus complexe et le plus sanglant. Quant à l'indépendance du Congo belge, elle interpelle la communauté internationale; l'ONU est invitée par les autorités congolaises à intervenir pour aider le nouvel Etat à maintenir l'ordre intérieur et son intégrité territoriale.

Ces événements ont constitué autant de défis pour la diplomatie suisse; ils offrent aussi des occasions à saisir pour mettre en évidence une politique de neutralité fondée sur l'objectif cardinal de sauvegarder une marge de manœuvre indépendante entre les grandes constellations de Puissances; dans un contexte de polarisation des forces et de rivalités entre Moscou et Washington, la diplomatie suisse est soucieuse d'éviter l'isolement du pays, notamment par rapport à la dynamique de l'intégration européenne, qui franchit une étape importante avec la mise en place du Marché commun au 1<sup>er</sup> janvier 1959. Elle montre aussi sa disponibilité et sa volonté de «neutralité active» en offrant ses bons offices lors des contacts franco-algériens et en répondant au Secrétaire général de l'ONU pour fournir une assistance technique et humanitaire à l'administration et aux populations du Congo.

Les documents proposés rendent compte avec précision des débats au sein du conseil fédéral notamment par rapport à l'intégration européenne, à la création de l'Association européenne de libre échange et à la politique de relations déjà «bilatérales» avec la Communauté économique européenne. Ils illustrent aussi les implications internes de la guerre froide, de la politique à l'égard des institutions européennes ou encore de façon très sensible de l'équipement de l'armée suisse avec le projet nucléaire ou surtout avec l'achat des mirages français. Quant aux droits sociaux de la main-d'œuvre étrangère et frontalière, en nombre croissant, ils font l'objet de longues négociations, souvent ardues, notamment avec Rome. Avec les Etats-Unis d'Amérique, la question du service militaire des résidents suisses ainsi que le règlement de l'affaire «Interhandel» constituent des contentieux qui pèsent sur les relations bilatérales.